

5 décembre 1985 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours de M. François Mitterrand, devant les Corps constitués de Guadeloupe à Basse-Terre, notamment sur la décentralisation en Guadeloupe, le problème du logement, la culture créole, jeudi 5 décembre 1985.

Mesdames et messieurs,

- Laissez-moi vous dire la joie que j'ai d'être parmi vous, ici, dans la ville chef-lieu, capitale de la Guadeloupe, département auquel vous participez éminemment, sous l'aspect de toutes les responsabilités que l'on peut assumer, soit pour représenter l'Etat, soit en tant qu'interprète des volontés de la population.

- C'est important pour moi de pouvoir débattre avec vous. Vous me direz, oui mais, ce soir vous serez seul à parler. Mais il y a une autre façon d'échanger.

- D'abord, depuis le début de cet après-midi, allant de commune en commune, j'ai déjà entendu et j'ai écouté les observations qui m'ont été faites par les élus de ces communes ou du département. Ensuite, nous aurons l'occasion, après cette séance, de nous rencontrer ou de rencontrer beaucoup d'entre vous pour le reste de la soirée. Enfin, beaucoup de rapports et de documents m'ont été remis par les différents élus, et l'ensemble de ces données me permettra de mieux saisir sans doute la réalité guadeloupéenne.

Je voudrais vous donner quelques indications, plutôt vous les rappeler.

- Vous savez que la Guadeloupe a été érigée en département français par la loi du 19 mars 1946. Je me suis souvent interrogé sur la signification de la départementalisation. J'ai moi-même été élu député, jeune député, l'année suivante. J'ai donc pu, tout aussitôt, alors que cette réforme se mettait en train, entendre les anciens, les parlementaires de cette époque, évoquer à la fois le passé et l'avenir, dire pourquoi la colonie ne pouvait pas, bien évidemment, après le grand choc de la deuxième guerre mondiale représenter en quoi que ce soit une donnée permanente. Surtout avec les séquelles de cette forme de statut et de structures économiques et sociales qui produit naturellement le colonialisme.

- Le département était une grande espérance, il le reste, il peut le rester. C'est le -cadre administratif et politique de votre existence. Mais si l'on avait voulu sortir du régime antérieur, afin de bâtir une société où l'égalité et la justice prévaudraient, on s'est rendu compte qu'un simple -cadre institutionnel ne pouvait pas suffire et qu'il fallait en modifier le contenu puisqu'il fallait répondre à ces deux besoins fondamentaux de la société guadeloupéenne.

- L'identité, l'identité guadeloupéenne, comprise dans sa relation réelle, étroite, avec son environnement, l'environnement caraïbe et c'est une région du monde, et cette région est fort éloignée de la métropole, vous le savez bien. L'identité guadeloupéenne. Mais en même temps qu'elle est perpétuée, la République française, la nationalité française.

- Donc l'objet de notre -recherche a été de réaliser la synthèse indispensable pour doter ces départements de la responsabilité nécessaire dans le -cadre du grand ensemble auquel nous appartenons tous.

J'étudierai certains aspects de la vie économique de la Guadeloupe, mais aussi bien le statut ancien, ses séquelles désolantes, les adaptations maladroites ou malsaines au système de la métropole, l'absence de responsabilité directe des représentants du peuple, la crise économique, les inégalités sociales. Tout était réuni pour que naisse la violence.

- En avant rassemblé tous les éléments de votre personnalité. en vous avant. par la

en ayant rassemblé tous les éléments de votre programme, en vous appuyant, par la régionalisation, fait responsables de vous-mêmes, dans de vastes compétences, compétences soutenues par les financements correspondants - oh, il fallait s'adapter aux temps nouveaux cela n'a pas été facile, ce n'est pas encore terminé - il fallait que l'administration aussi prenne d'autres habitudes, il fallait que les élus connaissent l'étendue de leurs pouvoirs. Cette prise de conscience se réalise, elle est peut-être déjà accomplie : je souhaite qu'elle s'accomplisse au plus tôt. Car pour cette -recherche d'identité guadeloupéenne, le moyen ou l'instrument vous est donné par la collectivité nationale pour y parvenir enfin, reconquérir ses propres sources, sa propre mémoire collective, rebâtir à partir du passé, retrouver le futur, être, comme je le répète partout, soi-même, tout en étant partie du tout, c'est-à-dire de la République et de la France.

- Alors, cette revendication profonde, l'aspiration à la responsabilité, le refus d'être comme une sorte de marge de la nation, le refus d'être diminué, abaissé, méconnu, dès lors que vous avez dans vos mains la capacité de gérer ces affaires, alors que signifierait la violence ou que signifie-t-elle ? Est-ce une question de -nature, de caractère, d'incapacité de se satisfaire, au milieu de son peuple, de suivre le mouvement collectif, l'aspiration généreuse ? Est-ce la violence pour la violence, est-ce le goût de la destruction ? Il n'y a plus de raison d'agir de la sorte, et c'est pourquoi on ne peut répondre à ce comportement que par la force de la loi : la loi républicaine sans aucune volonté de brutalité, en déplorant les affrontements et les injustices qu'elle provoque. C'est quand même la force de la loi, la loi qu'impose l'ordre de la nation, dont sont chargés les représentants de la nation dans le domaine de la justice, ou dans les forces de la sécurité. C'est dans la force de la loi que je trouve la réponse. Ceux qui nuisent à leur peuple en s'engageant dans les actions irresponsables, ne peuvent que connaître le poids de la loi.

- Mais en vérité, j'interprète surtout cette façon d'être comme une marque de mépris pour le peuple guadeloupéen : car c'est ne pas croire en lui, c'est croire qu'il n'est pratiquement pas capable de saisir le moyen considérable dont il dispose, c'est douter que ce peuple puisse s'administrer lui-même dans l'exercice d'une loi de régionalisation qui fait de lui un peuple majeur, bien entendu uni au pays qui nous rassemble. Que dis-je, identifiés, faisant corps. Nous sommes tous de la même patrie.

- Alors ces réformes de 1982-1984, qui ont si profondément modifié le fonctionnement des institutions guadeloupéennes, je vous demande de vous en saisir, de vous en saisir pleinement, de ne pas hésiter à faire appel au gouvernement et au Président de la République, si vous voyez quelque empêchement que ce soit, ou s'il y a une méconnaissance de vos besoins. Mais je ne doute pas de la qualité et de la compétence, aussi bien de M. le Commissaire de la République que de ceux qui l'entourent. Ils aiment la Guadeloupe, ils sont à son service, et c'est de votre travail en commun que sortira tout simplement l'harmonie nécessaire.\

Seulement il ne faut pas se dissimuler : vous avez à faire à une autre tâche, parce que votre appareil productif, sur le long terme, s'est sensiblement dégradé. L'agriculture, fondement de votre économie a cessé depuis plusieurs années d'être le moteur du développement. Entre 1974 et 1982, le secteur primaire a perdu 5000 emplois, il occupe désormais moins d'un actif sur dix tandis que la valeur ajoutée pour le secteur a, dans le même temps fortement baissé.

- Or, l'industrialisation n'a pas relayé l'agriculture. Certes le secteur tertiaire est plus rémunérateur. Il a façonné en Guadeloupe, comme dans les autres départements d'outre-mer, une économie de consommation entretenue par les transferts de capitaux publics. Déséquilibres partout, déséquilibres structurels de la production avec ses conséquences, taux de chômage très élevé, plus de 24 %, qui frappe d'abord les jeunes, taux de couverture des investissements en constante diminution depuis plusieurs années, seuil alarmant d'environ 14 %, des inégalités sociales très fortes. Alors comment ne pas comprendre la nécessité d'un effort commun pour redresser l'économie guadeloupéenne ?

- Je viens de souligner ces faiblesses sans complaisance, parce que je voulais marquer notre volonté d'y porter remède, souligner l'impasse à laquelle conduit un modèle de développement qui n'est pas fondé sur sa réalité, sur sa véritable capacité de production.\

Il y a un contrat de plan, c'est un bon moyen, il a été conclu comme il se doit, entre l'Etat et la région, la région Guadeloupe. Il s'oriente délibérément vers un développement qui privilégie les

ressources économiques et humaines locales. Vous en avez défini les axes essentiels pour les années 84-88 ` 1984 - 1988 ` : développement de la production locale, réduction de la dépendance extérieure. Vous avez rencontré le plein accord de la puissance publique qui prévoit pour ces cinq années d'apporter la moitié des 1170 millions d'investissements prévus, crédits auxquels s'ajoutent ceux réservés au logement.

- Pour atteindre ces objectifs, mesdames et messieurs, vous vous êtes fixés des priorités. Elles sont au nombre de cinq.

- Vous avez voulu redonner à la Guadeloupe le riche potentiel agricole qui a toujours été le sien. Vous avez poursuivi vos efforts pour la production bananière, principale richesse à l'exportation. Cette nouvelle agriculture est l'objectif de la réforme foncière. Celle-ci était décidée de longue date. Elle n'était pas entrée dans les faits, faute de moyens, faute de dialogue, faute d'un dialogue assez approfondi entre les partenaires, élus locaux, responsables syndicaux, agriculteurs, exploitants, que sais-je ? La volonté commune que je discerne aujourd'hui, rendue possible par vos institutions, permet de dire que c'est devenu une réalité. 10000 hectares seront redistribués sur dix ans, pour un investissement total de 440 millions de francs, une première tranche de rétrocession d'environ 1000 hectares est en cours. Il vous faut poursuivre et mener cette oeuvre vitale jusqu'à son terme.\

Vous avez voulu renforcer le tissu local et industriel, donner un nouvel essor au tourisme, ouvrir la Guadeloupe sur son environnement extérieur. Bon alors il y a ce fameux port de Jarry £ il a un site et des équipements, il a vocation à devenir une plate-forme du commerce international de la France et de l'Europe vers les Caraïbes. Mais je pense aussi, étant dans cette ville de Basse-Terre que l'on pourrait répondre, enfin mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, à l'affirmation cent fois répétée de M. le maire et de son Conseil municipal, sur la nécessaire adaptation à des besoins modernes, réalisables, à la condition de ne pas rêver à tout et à n'importe quoi, du port-même de Basse-Terre.

- Quelles épreuves subies par cette ville, agressée à la fois comme je le disais au Docteur Cléry, par des violences de la terre, volcans, tremblements de terre. Assaillie par les violences de la mer, raz de marée, par les violences des airs, cyclones. Et tout cela en si peu de temps que, de mémoire de générations, on n'a pas eu le temps de se remettre d'un cataclysme avant que l'autre ne fût là.

- Comme la solidarité nationale devrait jouer davantage, et j'en ai pris pleine conscience, je vous l'assure. J'étais déjà venu voir la population de cette ville au lendemain d'un cyclone. A la présidence de la République, je continuerai de me tenir informé. Je veux que l'on mobilise les solidarités nécessaires. Mais c'est vrai pour d'autres régions de Guadeloupe et je ne voudrais pas que l'on puisse, en quoi que ce soit, servir une commune pour desservir l'autre. Je pense donc que le port de Jarry doit aussi connaître une évolution avec les équipements modernes dont il a besoin.

- Et puis vous avez voulu, c'est le cinquième point, valoriser les hommes. Objectif ambitieux, développer la formation professionnelle, la recherche dans le secteur agricole, la formation initiale des futurs jeunes exploitants. Et dans les nouvelles technologies, l'informatique, l'électronique, l'industrie agro-alimentaire. C'est en effet par là qu'il faut commencer, mesdames et messieurs. Vous avez eu raison et j'ai été vraiment très satisfait de voir la maturité de vos délibérations et de vos choix.\

Il se pose un problème particulier pour le logement puisque vous avez marqué votre souci d'améliorer les conditions d'existence des Guadeloupéens dans les domaines de la santé, de la sauvegarde de l'environnement, de la lutte contre l'habitat insalubre.

- En 1980, je puis vous le dire, le problème du logement était tellement aigu, et le retard accumulé tellement considérable, qu'il fallait accomplir de vigoureux efforts. Aussi la dotation annuelle pour les logements sociaux a-t-elle augmenté de plus de 50 %, depuis 81 ` 1981 ` . Elle vient de surcroît d'être accrue d'une dotation exceptionnelle de 80 millions de francs pour l'année 1985.

- L'allocation-logement, et j'ai observé que c'était un point parmi les plus importants. On les

ignorerait vus de loin, on les comprend mieux sur place. L'allocation-logement sera, vous le savez, désormais versée sans condition d'activité. Je crois que c'est là un des progrès les plus sensibles.

- Et puis la priorité doit aller aussi, je dirais presque surtout, à la résorption de l'habitat insalubre. Sur le territoire de la Guadeloupe, s'étendent plusieurs quartiers de ce genre, le quartier Boissard, c'est un immense bidonville. On a donné le coup d'envoi de cette opération de salubrité. En dix ans il s'agit de construire plus de 1400 logements qui assureront le relogement sur place de plusieurs milliers de personnes qui vivent dans des conditions indécentes. Comment s'étonner des mouvements d'opinion qui se produisent quand la collectivité nationale et publique n'a pas réalisé les conditions d'une vie normale où l'on puisse - le couple, la famille - vivre décemment, où la jeunesse est abandonnée ? Comment s'étonner ? Il n'y a de réponse à la violence que dans l'organisation de la société et dans la réponse aux besoins et aux aspirations profondes de l'être en commençant par la justice.\

Rien ne sera possible si vous n'êtes pas à l'aise avec vous-mêmes. D'où l'importance que j'ai ressentie dans tous vos propos, messieurs les maires, surtout ceux que j'ai rencontrés ou messieurs les Conseillers généraux. L'affirmation de votre identité culturelle, vous n'avez attendu personne pour qu'elle s'exprime. Elle a été une forme, au fond, de refus des excès du colonialisme ou bien du carcan étroit de l'assimilation. Rappelez-vous le thème de la négritude aussi en Afrique développé par Senghor et qui apparaît dès 1932 avec la publication de l'unique numéro de la revue "légitime défense". Mouvement qui a été marqué par la personnalité de votre voisin de Martinique Césaire qui a publié en 1939 dans la revue "Volontés" le poème célèbre "Cahier d'un retour au pays" qu'André Breton eut le mérite de découvrir. Oui c'est vrai, ce phénomène de la négritude a dominé la vie intellectuelle de l'après-guerre. Mais il y a eu d'autres aspects, je pense à Frantz Fanon, à cette revendication d'une notion plus vaste qu'on appelle l'"antillanité" : la volonté de se retrouver dans le monde où les ancêtres ont vécu, l'affirmation de la culture créole. Les intellectuels les plus éminents, Martiniquais, Guadeloupéens, de Césaire à Suvélor, en passant par Glissant, Leborgne et combien d'autres y ont participé. J'étais tout à l'heure très heureux de rencontrer Mme Schwartzbarth - et combien de poètes ou d'écrivains m'ont remis leurs oeuvres en passant, j'en ai parcouru certaines de grande qualité.

- Chacun s'inquiète de l'étouffement de la culture créole par le développement d'une société de consommation qui peut être nécessaire à la condition qu'elle n'arase pas, à la condition qu'elle ne supprime pas tout ce qui fait la particularité, l'originalité, je dirais même la dignité d'une culture : la vôtre.

- Mais cette culture a beaucoup de vitalité. Elle a donné naissance à de nouvelles formes artistiques adaptées à la société contemporaine, on le sait bien, sous toutes ses formes, sous tous les arts. L'hexagone là-bas, la métropole, elle est aujourd'hui extrêmement imprégnée, marquée dans ses profondeurs par votre culture. Je pense en particulier à la musique, mais ce n'est pas le seul domaine. L'échange se fait dans les deux sens et l'on aperçoit bien à quel point la Guadeloupe participe à notre vie nationale.\

Voilà ce que je voulais vous dire, mesdames et messieurs, ce soir en vous redisant la confiance que j'ai en vous, en tant que représentants de la Guadeloupe, en dehors de toutes les distinctions politiques qui sont tout à fait légitimes, qui sont même nécessaires. Mais la valeur des individus, leur attachement à leur pays, leur volonté de solidarité nationale, ne s'identifient pas à ces frontières-là. J'éprouve autant de plaisir et de confiance à serrer la main de ceux qui se trouvent de l'autre côté de nos petites frontières politiques que ceux qui, compagnons dans les combats démocratiques, sont restés mes amis les plus proches. Mais c'est la France, c'est la Guadeloupe, c'est vous tous ensemble, dont j'ai la charge. J'attache le même devoir à remplir mes obligations à l'égard de tout ce peuple dont vous êtes ici les gérants ou les représentants. Après tout, vous auriez sans doute mieux exprimé que moi ce que vous ressentez.

- Aussi passerai-je du temps, maintenant, à écouter. Il me reste une longue journée, bien des étapes, des itinéraires. Ce n'est pas en 24 heures, pas même en 36 heures, que l'on s'intègre à un pays. Bien que je sois venu à diverses reprises en Guadeloupe, chaque fois c'est une surprise, une découverte nouvelle. Connait-on son pays ? Ce que je puis vous garantir, mesdames et

une découverte nouvelle. Comme en son pays : ce que je puis vous garantir, mesdames et messieurs, c'est que Président de la République française, je souhaite pouvoir contribuer au développement qui vous est propre tout en veillant à la force de nos liens.

- Lorsque, tout simplement, on prononce des mots rituels qui consistent à dire, puisque nous sommes à Basse-Terre, "Vive Basse-Terre". Aussitôt, c'est tout un monde concret qui m'apparaît dans le regard intérieur, le monde de cette ville que j'ai vue, que je connais, ceux qui l'habitent, ses malheurs, ses angoisses, ses réalités vivantes : Vive Basse-Terre. Vive la Guadeloupe. Je peux aussi en composer le paysage, mais ce paysage c'est vous, c'est le vôtre, tous ensemble dans vos différences et votre identité : Vive la Guadeloupe, mesdames et messieurs. Vive la République, Vive la France.\